

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2009

L'an 2009, le 19 mai à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian Bago, Maire, en présence de Madame Louisa Loyer, Adjointe, de Messieurs Armand Dedieu et Georges Masfranckx, adjoints, de Mesdames Anne Bernstein et Catherine Van Isacker, de Messieurs Gérard Barrier, Jean-Pascal Descamps, Dominique Fasse et de Michel Noirault formant la majorité des membres en exercice.

Madame Dorothée Boudine est absente excusée.

Le secrétaire de séance est Jean-Pascal Descamps.

1 Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 31 mars 2009

2. Aménagement de village – Nouvelle école

En raison de la modification du montant estimé des travaux, la délibération du 14 novembre 2008 est rapportée. Les aléas sont remplacés par des aléas travaux.

3 TRASERR 2009

Le maire informe les membres du conseil que le Conseil Général du Val d'Oise lors de sa séance du 10 avril 2009 a décidé d'accorder à la commune une subvention d'investissement de 40 983 € pour les travaux de voirie. La réfection de la rue des Carmélites et du Chemin de la Laire pourra être engagée. Les membres du Conseil ont réfléchi à la nécessité de mettre en place un ralentisseur Rue de la Gleurie et ont décidé à la majorité (9 pour et 1 contre) de surseoir à la création de ce ralentisseur. Le budget relatif à ce ralentisseur sera reporté sur la rue de la Liberté pour régler les problèmes d'écoulement d'eau le long du trottoir des numéros impairs.

4 Vente de la gare

Le maire informe les membres du conseil qu'un compromis de vente a été signé le 30 avril 2009 pour un montant de 300 000 euros, frais de notaire inclus.

5 le Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique débute mardi 26 mai en mairie.

6. Activités des syndicats

A/ Correspondant militaire

Monsieur Georges Masfranckx rend compte d'une réunion à Taverny. Il est fortement conseillé d'inciter les jeunes de 16 ans à se faire recenser.

B/ SIRSBHN

Monsieur Armand Dedieu informe le conseil que le RPI a fait acte de candidature pour « L'école numérique Rurale » : une classe pilote équipée de 8 PC portables et d'un écran numérique interactif.

C/ SIMMVO

La participation au syndicat de musique pour l'exercice 2009 s'élève à 632.49 euros pour seulement 2 enfants inscrits. Le conseil réfléchit au retrait de la commune de ce syndicat en raison du coût important supporté par la commune.

7. Travaux communaux

- Les travaux de création d'une deuxième allée au cimetière sont réalisés.
- Les travaux de réfection du mur de la Sente de la Fontaine débuteront lundi 25 mai.

8. Divers

- Projets Piscines dans le Vexin :

Les trois Conseillers Généraux du Vexin souhaitent connaître les communes qui seraient intéressées. Le conseil se prononce favorablement pour être intégré dans le comptage

- Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. Elisabeth Rouzé est désignée coordonnateur communal.

- Site Web de la commune :

Monsieur Lionel Godet s'est proposé pour la mise à jour du site. Le conseil municipal approuve et le remercie pour sa démarche.

- Eglise :

Recollement par le Conseil Général du Val d'Oise des objets classés.
Une plaque signalétique extérieure sera fournie gracieusement par le PNR.

- Voie communale piétonnière (VC1 – le Bourg - le Rosnel) :

Monsieur Jean-Pascal Descamps demande où en est le projet qui consiste à fermer à la circulation automobile chaque dimanche durant la période de mai à septembre la voie pour permettre une circulation douce des piétons, vélos, etc en toute sécurité. Le maire précise que compte tenu du programme des travaux engagés par la commune (nouvelle école, nouvelle mairie, place, etc), ce projet sera étudié en 2010/2011.

- Opération Karting en Val d'Oise :

3 jeunes bréançonnais se sont qualifiés pour la finale (1 fille et 2 garçons)

- Chemin de randonnée :

Un totem indiquant l'itinéraire du CR sera fournie et installée gratuitement par le PNR à proximité de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15